



29-09-2011

Le conseil communautaire se réunit à Payzac

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie vient de se tenir à Payzac. De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour, dont un partenariat avec la radio Fréquence 7, le développement du tourisme adapté, et la reconstruction de la chèvrerie intercommunale de Laboule.

La communauté de communes s'est engagée en partenariat avec le SIDET de Les Vans sur un projet de Contrat Territorial de Tourisme et de Loisirs Adaptés avec la région Rhône-Alpes. Les actions du contrat visent à améliorer les conditions d'accueil des publics handicapés dans les sites touristiques. A ce jour, le projet de candidature pour un CTTLA est en cours de finalisation et d'ores et déjà, les principaux axes ont été présentés pour validation au Conseil. Suite à l'appel à projets qui a été lancé et à l'audit du territoire, une dizaine de sites ont été retenus pour être remis à niveau principalement en matière d'accessibilité et promus auprès des publics handicapés. Une action concertée qui permettra à terme d'offrir un éventail d'activités complet aux publics déficients auditifs, visuels ou moteurs. Au total, 400 000 € de financement régionaux seront mobilisés sur le Pays Beaume-Drobie sur cette thématique.

Outre le CTTLA, il fut aussi question de la reconstruction de la chèvrerie intercommunale de Laboule. Cette dernière a en effet été détruite par un incendie en octobre 2010 et a été intégralement reconstruite afin de permettre le maintien et le développement des activités d'élevage et de transformation fromagère dans les meilleures conditions possibles. En parallèle, un changement d'occupant du bâtiment est en cours de finalisation.

Pour finir, la convention de partenariat entre la communauté de communes et la radio Fréquence a été évoquée. Afin de mieux faire connaître le Pays Beaume-Drobie, ses acteurs et les activités qui s'y déroulent, la communauté disposera de deux rendez-vous mensuels de 5 minutes pour développer un thème de son choix, sous forme d'interview d'un acteur économique, social, culturel ou autre. L'occasion d'aborder par exemple le projet d'atelier châtaigne de Rocles, ou encore le centre multimédia intercommunal, l'aménagement des jardins de Gurlhie à Chandolas. Outre des entretiens courts, la communauté participera à une émission l'oreille indiscreète par trimestre afin de développer sur une demi-heure, plusieurs points d'actualité de son activité.